

PROBLEMATIQUE DE LA COUVERTURE DES CHARGES DE CONSOMMATION AU SEIN DES MENAGES DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DE L'ETAT EN PROVINCE DE LA SHOPO

Cas de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux publics à Kisangani

Par
Joseph ISEGE SHINDANO¹

RESUME

Identifier le mécanisme auquel la majorité des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics œuvrant à Kisangani, rémunérés francs congolais recourent pour couvrir l'entièreté des dépenses de consommation au sein de leur ménages est la motivation qui a fait que nous puissions porter notre choix sur ce thème.

Tenant compte de la diversité de réponses fournies par nos enquêtés à notre préoccupation pendant la phase de pré enquête, nous avons supposé que la majorité de nos enquêtés affecterait la totalité de leurs revenus mensuels à la consommation, complétés par les emprunts auprès des cambistes, remboursables avec intérêts aux taux variant de 30% à 50%.

Cependant, il ressort de nos résultats que, contrairement à notre hypothèse principale, la majorité de nos enquêtés recourent plutôt aux tontines (31 sujets parmi les 50, soit 62%), car les emprunts auprès des cambistes remboursables avec intérêts ne représentent que 24%.

ABSTRACT

To identify the mechanism by which the majority of the servants and civils servant of the Provincial Division of the Infrastructures and Public working in Kisangani, remunerated Congolese francs resort to cover the entirety of the consumer expenditure within their households is the motivation which made that we can choose this topic.

Taking account of the diversity of answers provided by our surveyed to our concern during the phase of pre investigation, we supposed that the majority of our surveyed would assign the totality of their monthly incomes to consumption, supplemented by the loans near the moneychangers, refundable with interests at the varying rate from 30% to 50%.

However, it comes out from our results that, contrary to our principal assumption, the majority of our surveyed resort rather to the protective sackings (31 subjects among the 50, is 62%), because the loans near the refundable moneychangers with interests account for only 24%.

INTRODUCTION

La consommation des ménages a déjà fait l'objet d'études diverses réalisées par nos prédécesseurs, l'abordant à travers différentes problématiques. C'est ainsi que, dans le cadre de nos investigations, nous avons eu l'occasion d'exploiter quelques travaux antérieurs, parmi lesquels nous avons retenu ceux réalisés par les auteurs ci-après :

- 1) SAILE LIUNGA² : A travers sa recherche intitulée : « Analyse des dépenses de consommation ménagère dans la ville de Kisangani », cet auteur a abouti aux résultats selon lesquels 86% des dépenses ménagères reviennent à la nourriture et 14% aux divers.
- 2) NZOMBO LIKATU³ : fondant sa préoccupation sur la répartition des revenus entre consommation et épargne par les agents de l'ONATRA/Kisangani. Ce dernier est arrivé au résultat selon lequel 83% du personnel de cette entreprise publique concentraient la totalité de leurs revenus à la consommation contre, 17 % qui consacraient une partie de leurs revenus à l'épargne.
- 3) Pierre-Alain YOUMBI, dans son étude intitulée : Déterminants de l'épargne des ménages au Cameroun, s'est fixé comme objectif, l'identification des variables qui ont une influence significative sur le comportement d'épargne de ménages. En s'appuyant sur les techniques de co-intégration et des modèles à correction d'erreur, il avait aboutit aux résultats selon lesquels :

¹ Chef de Travaux à l'Institut Supérieur de Commerce de Kindu.

² SAILE LIUNGA, *Analyse des dépenses de consommation ménagère dans la ville de Kisangani*, TFC inédit, UNIKIS, 2013.

³ NZOMBO LIKATU, *Affectation entre la consommation et l'épargne de personnel de l'ONATRA/KISANGANI*, TFC inédit, UNIKIS, 2004.

- Le revenu (*à court et à long terme*) et le taux de l'intérêt réel (à long terme uniquement) sont les principales variables explicatives de la fonction d'épargne des ménages au Cameroun.
- Le taux d'intérêt réel et des impôts sur le revenu ont un effet négatif alors que le revenu agit positivement sur l'épargne des ménages.
- Ces variables expliquent le comportement de l'épargne à près de 90%.

La présente recherche se démarque de celles de nos prédécesseur du fait que ces derniers se sont intéressés à la répartition des revenus des ménages entre la consommation et l'épargne ; alors qu'ici, nous nous intéressons aux mécanismes de couverture des dépenses de consommation par les agents et fonctionnaires de l'Etat, précisément ceux de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics œuvrant à Kisangani.

En effet, nous sommes sans ignorer que les agents et fonctionnaires de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics œuvrant à Kisangani, bénéficiant des salaires fixés en monnaie nationale, sont souvent exposés au risque de perte du pouvoir d'achat occasionnée par la dépréciation du Franc congolais par rapport aux devises étrangères ; notamment le dollar américain. Cette situation a suscité en nous la question principale suivante : Par quel mécanisme la majorité des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo, précisément ceux œuvrant à Kisangani parviennent-ils à couvrir l'entièreté des dépenses de consommation au sein de leurs ménages ? Pour répondre à cette préoccupation, nous avons formulé les trois questions spécifiques qui suivent :

- 1) Les salaires octroyés aux agents et fonctionnaires de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics peuvent-ils les permettre de couvrir la totalité de leurs dépenses de consommation ?
- 2) Ces salaires peuvent-ils les permettre de couvrir la totalité des dépenses de consommation au sein de leurs ménages et épargner une fraction ?
- 3) Par quel mécanisme de financement recourent la majorité de ceux qui ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant la totalité de leurs revenus pour s'en sortir ?

Tenant compte de la diversité de réponses fournies par nos enquêtés à notre préoccupation pendant la phase de pré enquête, nous avons proposé une série de réponses. L'hypothèse principale de notre recherche est que la majorité de nos enquêtés affecterait la totalité de leurs revenus mensuels, complétés par d'autres revenus provenant des sources diverses, notamment les emprunts auprès des créanciers, remboursables avec intérêts. Ainsi, nos hypothèses spécifiques ont été formulées de la manière suivante : les agents de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics couvriraient entièrement leurs dépenses de consommation :

- 1) en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels.
- 2) en y affectant une partie de leurs revenus mensuels, l'autre partie étant réservée à l'épargne.
- 3) en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par :
 - a) les emprunts auprès de cambistes (banque Lambert), remboursables aux taux d'intérêts variant de 30% à 50% ?
 - b) les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts.
 - c) les transferts divers effectués pour leur soutien par les enfants et/ou certains membres de la famille.
 - d) les gains tirés de quelques activités génératrices des revenus exercées par certains membres de la famille.
 - e) les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents ou fonctionnaires.

A travers la présente étude, l'objectif principal étant d'identifier parmi les différents mécanismes de couverture des dépenses de consommation au sein des ménages, lequel intéresse la majorité de nos enquêtés. Les objectifs spécifiques qui en découlent consistent à vérifier si, parmi les agents et fonctionnaires de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics œuvrant à Kisangani :

- 1) certains parviennent à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant uniquement la totalité de leurs revenus mensuels.
- 2) certains parviennent à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant seulement une partie de leurs revenus mensuels, l'autre partie étant réservée à l'épargne.
- 3) certains ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels sans recourir à d'autres sources. Pour ces derniers, il a été alors question de les identifier selon ces sources.

Le choix de ce sujet est motivé par notre souci de vouloir comprendre les mécanismes par lesquels les agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics œuvrant à

Kisangani recourent pour la couverture de leurs dépenses de consommation, en dépit de la détérioration continue de leur pouvoir d'achat, du fait que leurs rémunérations sont fixes et ne s'ajustent pas aux fluctuations du taux de change.

Nos enquêtés ; notamment les agents de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics pourront s'inspirer de nos résultats pour avoir une idée sur les différents mécanismes de recours susceptibles de les permettre de couvrir les dépenses de consommation au sein de leurs ménages, afin de se rallier à l'un ou l'autre jugé efficace.

Sur le plan scientifique, cette recherche est une modeste contribution, minime soit-elle, à l'évolution de la science, car plusieurs chercheurs pourront emboîter nos pas dans le souci de nos compléter.

Tout travail qui se veut scientifique exige à tout chercheur l'usage des méthodes et techniques qui peuvent lui permettre d'atteindre l'objectif qu'il s'est assigné. C'est ainsi qu'en ce qui concerne cette recherche, la population est constituée des agents et fonctionnaires de l'Etat de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics, plus précisément ceux œuvrant à KISANGANI. De cette population, nous avons tiré un échantillon aléatoire dont la taille est de 50 agents de cette division, payés par la Fonction Publique.

La démarche poursuivie par cette étude est inductive, car les résultats tirés de cet échantillon ont été généralisés à toute la population.

En ce qui concerne la collecte de nos données, nous avons fait usage d'un questionnaire, auquel nos enquêtés ont fournis des réponses par rapport à chacune de nos préoccupations. Cette question est l'instrument de recherche utilisé dans le cadre de cette recherche.

Pour le dépouillement et le traitement de nos données, nous avons recouru à la statistique comme technique.

La Division Provinciale de Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo est la délimitation spatiale de cette étude ; alors que dans le temps, la période allant du 10 novembre 2019 au 13 mars 2020 est sa délimitation temporelle. Cette période est celle durant laquelle nos enquêtes ont eu lieu au sein de cette Division.

La présente étude est subdivisée en trois chapitres, hormis l'introduction et la conclusion. Ces différents chapitres sont les suivants :

- Chapitre premier, consacré aux considérations générales ;
- Chapitre deuxième présentant le milieu d'étude et le cadre méthodologique ;
- Chapitre troisième qui s'atèle à la présentation, analyse et interprétation des résultats à la lumière de nos objectifs.

Comme il n'y a pas de rose sans épines, dit-on, nous avons été buté à des difficultés d'ordres multiples. Cependant, nous avons retenu les deux qui nous ont semblé être les plus importantes. Il s'agit de la réticence de certains agents de la Division à répondre à notre questionnaire d'enquête, d'une part, réduisant ainsi notre échantillon à 50 enquêtés. Et la remise tardive des protocoles d'enquêtes pour des motifs qui leurs sont propres, d'autre part.

Nous portons à la connaissance de nos collègues que malgré ces obstacles, nous sommes parvenu à les surmonter grâce à notre persévérance et esprit d'humilité ; la preuve est que nous avons atteint nos objectifs.

CHAPITRE PREMIER CONSIDERATIONS GENERALES

Ce chapitre comporte essentiellement deux sections, dont la première qui s'intéresse à la définition des concepts clés afin de fournir une nette et brève explication des sens que nous donnons aux divers concepts utilisés dans le cadre de cette recherche, sachant bien qu'un même concept peut avoir plusieurs acceptations selon le contexte de l'auteur. La deuxième section parle brièvement de la fonction de consommation, alors que la troisième aborde la rémunération des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo présente le tableau barémique des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat rémunérés par la Fonction Publique en RDC selon leurs grades.

I.1. DEFINITION DES CONCEPTS CLES

I.1.1. Problématique

Dictionnaire de poche, la rousse¹, la problématique c'est l'ensemble des questions qu'une science une philosophie pose dans un domaine particulier.

La problématique signifie aussi problème à résoudre par des procédés scientifiques. Comme substantif, elle désigne un ensemble de questions posées dans un domaine de la science en vue d'une recherche de solution.

Dans le cadre de cette recherche, la problématique est l'ensemble de questions que nous nous posons sur la couverture des charges de consommation au sein des ménages des agents et fonctionnaires de l'Etat, sachant bien que ces derniers sont exposés au risque de perte du pouvoir d'achat due à la dépréciation de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères. Les agents et cadres ciblés sont ceux de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publique en Province de la Tshopo.

I.1.2. Couverture de dépenses de consommation

Pour le dictionnaire La rousse², la couverture est valeur servant à la garantie d'une opération financière ou commerciale. Le Dictionnaire de poche Larousse³ définit la couverture comme dépense de l'argent ; montant d'une somme à payer, usage qu'on fait d'une chose.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, la couverture de dépenses de consommation est la capacité des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics à faire face aux dépenses liées à la consommation au sein de son ménage. Il s'agit entre autres des dépenses alimentaires, dépenses de logement, dépenses d'habillement, dépenses pour la scolarisation des enfants, dépenses pour le loisir, etc.

I.1.3. Agents et fonctionnaires

Les agents et fonctionnaires sont les agents de la fonction publique qui sont liés à l'administration par le statut juridique ou encore sont les agents de la carrière de service public de l'Etat et sont payé par l'Etat.⁴

I.2. FONCTION DE CONSOMMATION

I.2.1. La consommation

A. Définition

La consommation est l'opération qui consiste à détruire la valeur, suite à l'utilisation d'un bien ou service afin de satisfaire un besoin. C'est aussi le fait d'acheter des biens alimentaires. Cette fonction économique est l'un des moteurs de la croissance par la demande qu'elle exerce auprès des entreprises.⁵

B. Formes de consommation⁶

On distingue généralement deux formes de consommation : la consommation intermédiaire et la consommation finale. La consommation intermédiaire, qui est le fait des entreprises, concerne les matières premières ou les produits semi-finis qui sont détruits, transformés ou incorporés au cours du processus de production, pour réaliser le produit final (l'énergie et la farine utilisées pour fabriquer une baguette de pain).

La consommation finale, qui est majoritairement le fait des ménages, est composée des biens et services destinés à la satisfaction directe des besoins, ainsi que de l'autoconsommation ou consommation des propriétaires...

¹ Dictionnaire Larousse 2012, p.646.

² Dictionnaire Larousse 2010, p.192.

³ Dictionnaire de poche Larousse 2019, p.226.

⁴ ABIBU SAKAPELA, *système administratifs comparés*, cours inédit, L2 SCA/ISP.KIS, 2019-2020.

⁵ *Idem*.

⁶ R. BOLITO, *Comptabilité nationale*, cours inédit, G3 de la FSEG, UNIKIS, 2016-2017.

Les biens de consommation finale peuvent être classés notamment en fonction de leur durée de vie : Biens non durables (produits alimentaires, cosmétiques, carburants, papeterie, café instantané, ...) et biens durables (automobiles, électroménager, télévision, informatique, ameublement, décoration, livres, jouets, vêtements, ...).

Dans la suite de ce travail, le terme consommation désigne la consommation finale des ménages.

J.M. KEYNES¹ a développé dans la théorie générale le concept de fonction de consommation afin d'argumenter son rejet de la loi de J.B. SAY, d'après laquelle « toute offre crée ses propres débouchés ».

En 2002, dans le cadre de l'élaboration d'un modèle de prévision pour la Direction de l'Economie du Togo, DJINKPO a construit un modèle à correction d'erreur de la consommation finale des ménages qui accorde un intérêt aux différents biens en incluant dans la fonction, toutes les variables qui influencent la consommation de chaque catégorie de biens. Dans cette étude, nous n'avons adhéré à l'approche Keynésienne.

I.2.2. Déterminants de la consommation

Certes, J.M. Keynes a fondé sa relation sur une « loi psychologique » d'ordre microéconomique, mais il l'a développé du point de vue macroéconomique. Les Keynésiens s'intéressent à la relation fonctionnelle s'établissant entre la consommation globale en termes réels et le revenu réel de la période à partir de loi psychologique fondement de Keynes qui est stipulée comme suit : « lorsque le revenu augmente, la consommation augmente mais aussi d'un montant inférieur à l'accroissement du revenu ».²

La fonction de la consommation Keynésienne est la suivante : $C_t = C_o + cY_t$
 Avec : C_t = Consommation au temps t (ou consommation actuelle) ;
 Y_t = Revenu au temps (ou revenu actuel) ;
 C_o = consommation autonome ;
 c = propension marginale à consommer.

Dans cette spécification, seul l'effet de revenu est retenu, et on suppose que les effets des autres facteurs sont des données stables ou constantes. Ce modèle fut critiqué par l'économiste Brown, qui a intégré un aspect inter temporel de la consommation. La spécification proposée par Brown est la suivante :

$C_t = C_o + cY_t + b C_{t-1}$.³
 Avec Y_t = revenu actuel ;
 C_{t-1} = consommation de la période précédente ;
 C_o = consommation autonome ;
 b et c = paramètres.

Dans cette même logique, Irving FISHER, dans sa fameuse théorie du *choix inter temporel* stipula que les ménages qui cherchent à maximiser leurs utilités ne doivent pas le faire pour une période donnée, mais plutôt pour toute la vie. Pour lui, il prône l'équilibre socio-économique temporaire.⁴

Les dépenses correspondent à toutes les sorties d'argent. On parle de postes de dépenses (impôts, logement, habillement, loisirs, transport, enfants...). Elles apparaissent dans la colonne débit du relevé de compte.⁵

Les différents types de dépenses sont : les dépenses fixes, les contraintes. Elles sont le plus souvent incompressibles et sont souvent obligatoires. Leur montant est connu à l'avance et à payer à échéance régulière. Il s'agit notamment : du loyer, des impôts des abonnements (téléphone, internet,...), des factures (Eau, Electricité,...), des assurances, des remboursements des crédits, de la garde d'enfant, éducation.

I.2.3. Le revenu

Le revenu désigne les montants pécuniaires qui sont perçus par un individu ou par une collectivité¹ :

¹ J.M. KEYNES, *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Trad. Française, Paris : La petite bibliothèque PAYOT, 1971, pp 178-179.

² J. ISEGE SHINDANO, *Macroéconomie*, cours inédit, L2 SCA, ISP/KIS, Kisangani, 2018-2019.

³ J. ISEGE, *Op.cit.*

⁴ G. MANKIW, *Macro économie*, 5^{ème} éd, De Boeck, Bruxelles, 2010, p.621-622.

⁵ M. BAMUME, *Problématique de la mise en application des notions budgétaires dans la gestion des ressources financières au sein des ménages, cas des agents de la Division Provinciale des Finances à Kisangani*, TFC inédit, G3 SCA, ISP-KIS, 2018-2019.

- comme fruit de son capital ;
- comme rémunération de son travail (individus, sous l'appellation économique de ménage) et des services rendus et produits fournis (professionnels et personnes morales) (revenu d'activité) ;
- comme allocations de nature sociale (revenu d'inactivité) ;
- Avant tout, signalons que le concept *revenu* est très vaste, car il fait appel à plusieurs définitions qu'il faut au préalable retenir ;
Plusieurs auteurs tentent de définir le concept revenu. C'est dans ce cadre que R. HICKS définit le revenu comme ce que peut consommer un agent économique au cours d'une période de temps sans entamer la valeur de son patrimoine² ;
- Au regard de cette définition, on peut comprendre que le revenu d'un individu est un flux, alors que son patrimoine constitue un stock ;
- Il a été signalé dès le départ que la notion du revenu est multidimensionnelle : le revenu au sens des ménages, le revenu peut être analysé au sens des entreprises ; il peut être pris au sens de l'Etat.

Ainsi, KEYNES de son côté a proposé une définition du revenu au sens des entreprises. Selon lui, le revenu n'est rien d'autre que l'excès de la valeur des produits finis que l'entrepreneur a vendus au cours d'une période donnée sur son premier coût³.

Par cette définition, J.M. KEYNES veut considérer le revenu comme un écart positif entre le chiffre d'affaires comparé au coût engagé pour produire les biens et services vendus. Bref, le revenu est tout ce que l'agent économique a perçu tant en numéraire qu'en nature au cours d'une période donnée, en contrepartie soit du volume du travail offert ou soit de la détention de titre de propriété dans une entreprise.

Ce faisant, il existe plusieurs sortes de revenus dont les définitions sont suffisamment étalées dans l'ouvrage, à savoir⁴ : Revenu d'activité, Revenu mixte, Revenu de transfert, Revenu disponible, Revenu disponible ajusté, Revenu du patrimoine, Revenu primaire, Revenu national, Revenu national brut, Revenu national net, Revenu nominal, Revenu réel, Revenu de la propriété, Revenu national par tête, etc.

I.2.3.1. Le revenu disponible

Le revenu disponible est défini comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages une fois perçues les prestations sociales et payer les impôts directs et cotisation sociales. Ce revenu disponible peut être consommé ou épargné. Consommer correspond à une utilisation immédiate du pouvoir d'achat, épargner consiste à différer dans le temps la décision d'achat.

I.2.3.2. Revenu permanent et revenu transitoire⁵

Le revenu permanent et le revenu transitoire sont le fruit des travaux de MILTON Friedman inscrit dans son livre de la *théorie de la fonction de consommation* publié en 1957. On entend par le *revenu permanent* la valeur actualisée des flux des revenus passés et des flux des revenus futurs. A contrario, le *revenu transitoire* est un revenu lié à des variations non anticipées du revenu ; entre autres les maladies, les accidents, les fluctuations non cycliques de l'activité économique. Ceci étant, Milton a proposé une démarche à suivre quant à la détermination du revenu permanent et transitoire qu'il dénomme par *adaptation anticipative*. Pour y arriver, l'agent économique révisé sa prévision de chaque période en corrigeant les erreurs commises dans les adaptations précédentes.

I.2.4. Le ménage

Il existe plusieurs manières de définir les ménages :

Selon *les démographes*, le ménage est un ensemble des personnes qui partagent un même logement. Alors que selon *les économistes*, le ménage est un agent économique qui a comme fonction principale la consommation. Dans le circuit économique, le ménage offre du travail et reçoit en contrepartie le salaire qui lui sert à financer sa fonction objective qui est la consommation. Dans ce cas, le ménage est l'unité de consommation.

¹ <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-revenu-257.html>

² A. BEITONE et al., *Dictionnaire des sciences économiques*, 4^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 2013, p.441.

³ J.M., KEYNES, *Op. cit.* 1936, p.74.

⁴ A., BEITONE, *Op.cit.* 2013, pp.441-444.

⁵ P. VELLIEU, *Macroéconomie (Consommation et épargne)*, la Découverte, Paris, 2002, p.30.

Le ménage est aussi défini comme un ensemble de personnes habitant un même logement, qu'elles aient ou non des liens de parenté¹. En d'autres termes, une structure composée de deux ou plusieurs personnes vivant sous un même toit et partageant un même repas''².

Les ménages concernés par la présente étude sont ceux des ménages des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo œuvrant à Kisangani.

I.2.5. Classification économique des ménages

D'une manière générale, les ménages peuvent être classés en trois catégories, à savoir : les ménages aisés, les ménages moyens et les ménages pauvres.

I.2.5.1. Ménages aisés

Les ménages aisés sont des ménages dont la situation de fortune permet le bien-être, l'absence de gêne, le confort. Ces ménages ont un revenu et d'autres ressources qui résolvent facilement les problèmes financiers qui se posent en son sein.

I.2.5.2. Ménages moyens

Les ménages moyens sont ceux qui vivent d'un revenu capable de subvenir tant soit peu à leurs besoins ; ils ont un revenu moyen, mais régulier. Ce sont des ménages qui ne sont ni riches ni pauvres, ils sont simples, sobres et modérés.

I.2.5.3. Ménages pauvres

Sont classés dans cette catégorie, tous les ménages démunis, dépourvus du nécessaire, malheureux. Ces derniers inspirent de la pitié et ont peu de ressources. Ils éprouvent des difficultés pour faire face à leurs problèmes quotidiens et ne vivent que de leurs activités informelles.

S'agissant de notre thème de recherche, nous classons les ménages des agents de la Division Provinciale des Finances œuvrant à Kisangani dans la deuxième catégorie, celle des ménages moyens dans, le sens que ces derniers ont un revenu moyen régulier (Salaire mensuel).

I.3. REMUNERATION DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DE LA DIVISION PROVINCIALE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS EN PROVINCE DE LA TSHOPO

Nous présentons ci-dessous le tableau barémique des salaires des agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics applicable à tous les agents de carrière des services publics à travers la RDC, exercice 2019.

¹ J. BRENOND et A.GELEDAN HATIER, *Dictionnaire économique et social*, p.313.

² *Idem*.

Tableau n°1. Barème salarial des agents et fonctionnaires de l'Etat/Exercice 2019

Grade s	Salaires mensuels en Francs congolais											
	Janv ier	Févr ier	Mar s	Avri l	Mai	Juin	Juill et	Août	septem bre	Octo bre	Novem bre	décem bre
C.D	146. 210	146. 210	146. 210	146. 210	146. 210	146. 210	146. 210	146. 210	146.21 0	146.2 10	146.21 0	146.21 0
C.B	145. 105	145. 105	145. 105	145. 105	145. 105	145. 105	145. 105	145. 105	145.10 5	145.1 05	145.10 5	145.10 5
ATB1	139. 293	139. 293	139. 293	139. 293	139. 293	139. 293	139. 293	139. 293	139.29 3	139.2 93	139.29 3	139.29 3
ATB2	135. 365	135. 365	135. 365	135. 365	135. 365	135. 365	135. 365	135. 365	135.36 5	135.3 65	135.36 5	135.36 5
AGB1	135. 111	135. 111	135. 111	135. 111	135. 111	135. 111	135. 111	135. 111	135.11 1	135.1 11	135.11 1	135.11 1
AGB2	133. 351	133. 351	133. 351	133. 351	133. 351	133. 351	133. 351	133. 351	133.35 1	133.3 51	133.35 1	133.35 1
AA1	123. 393	123. 393	123. 393	123. 393	123. 393	123. 393	123. 393	123. 393	123.39 3	123.3 93	123.39 3	123.39 3
AA2	123. 290	123. 290	123. 290	123. 290	123. 290	123. 290	123. 290	123. 290	123.29 0	123.2 90	123.29 0	123.29 0
HUISS IER	120. 000	120. 000	120. 000	120. 000	120. 000	120. 000	120. 000	120. 000	120.00 0	120.0 00	120.00 0	120.00 0

Source : Archives du Bureau des Services Généraux de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics/Tshopo.

Tableau n°2. Barème salarial des agents et fonctionnaires de l'Etat/Exercice 2020

Grades	Salaires mensuels en Francs congolais/Exercice 2019											
	Janv ier	Févr er	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill et	Ao ût	septem bre	Octo bre	Novem bre	décem bre
C.D	161.0 00	161.0 00	161.0 00	170.0 00	170.0 00	170.0 00						
C.B	159.6 30	159.6 30	159.6 30	168.8 00	168.8 00	168.8 00						
ATB1	157.0 00	157.0 00	157.0 00	166.4 00	166.4 00	166.4 00						
ATB2	156.3 00	156.3 00	156.3 00	165.5 00	165.5 00	165.5 00						
AGB1	155.3 50	155.3 50	155.3 50	163.7 00	163.7 00	163.7 00						
AGB2	153.3 00	153.3 00	153.3 00	162.0 00	162.0 00	162.0 00						
AA1	152.6 00	152.6 00	152.6 00	160.0 00	160.0 00	160.0 00						
AA2	151.4 00	151.4 00	151.4 00	158.8 00	158.8 00	158.8 00						
HUISS IER	123.0 00	123.0 00	123.0 00	150.0 00	150.0 00	150.0 00						

Source : Archives du Bureau des Services Généraux de la Division Provinciales des Infrastructures et Travaux Publics/Tshopo.

Légende : C.D : Chef de Division ; C.B : Chef de Bureau ; ATB1 : Attaché de Bureau de première classe ; ATB2 : Attaché de Bureau de deuxième classe ; AGB1 : Agent de Bureau de première classe ; AGB2 : Agent de Bureau de Deuxième classe ; AA1 : Agent Auxiliaire de première classe ; AA2 : Agent Auxiliaire de deuxième classe.

Etat congolais avait un système classique par lequel il procédait pour servir ses personnels. Ce moyen consistait à recourir aux comptables publics pour la réalisation ou l'exécution de la paie de ses agents et fonctionnaires œuvrant dans différents secteurs de l'administration publique congolaise à l'aide de listing. Cependant, avec la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat initiée par le Gouvernement de la République, la paie s'exécute actuellement au niveau des banques dans presque tous les milieux urbains, à l'exception de quelques coins du pays qui, jusqu'à ce jour sont dépourvus des institutions bancaires.

CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre est scindé en deux sections, dont la première présente le milieu d'étude et la deuxième consacrée à la méthodologie.

II.1. PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

La Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics, notre milieu d'étude est située en République Démocratique du Congo, Province de la Tshopo, Ville de Kisangani dans la commune de la Makiso, quartier Commercial sur l'avenue des Acacias n°1. Elle est limitée géographiquement :

- Au Sud par la Faculté des Sciences ;
- Au Nord par le Camp Central de la Police Nationale Congolaise ;
- A l'Ouest par le bâtiment de l'ISP/Kisangani ;
- A l'Est par l'Hôpital du Cinquantenaire.

La Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics (I.T.P) est l'une des divisions des services traditionnels. Elle est issue de l'ancienne Division Provinciales des Travaux Publics (T.P) qui a existé depuis l'époque Coloniale.

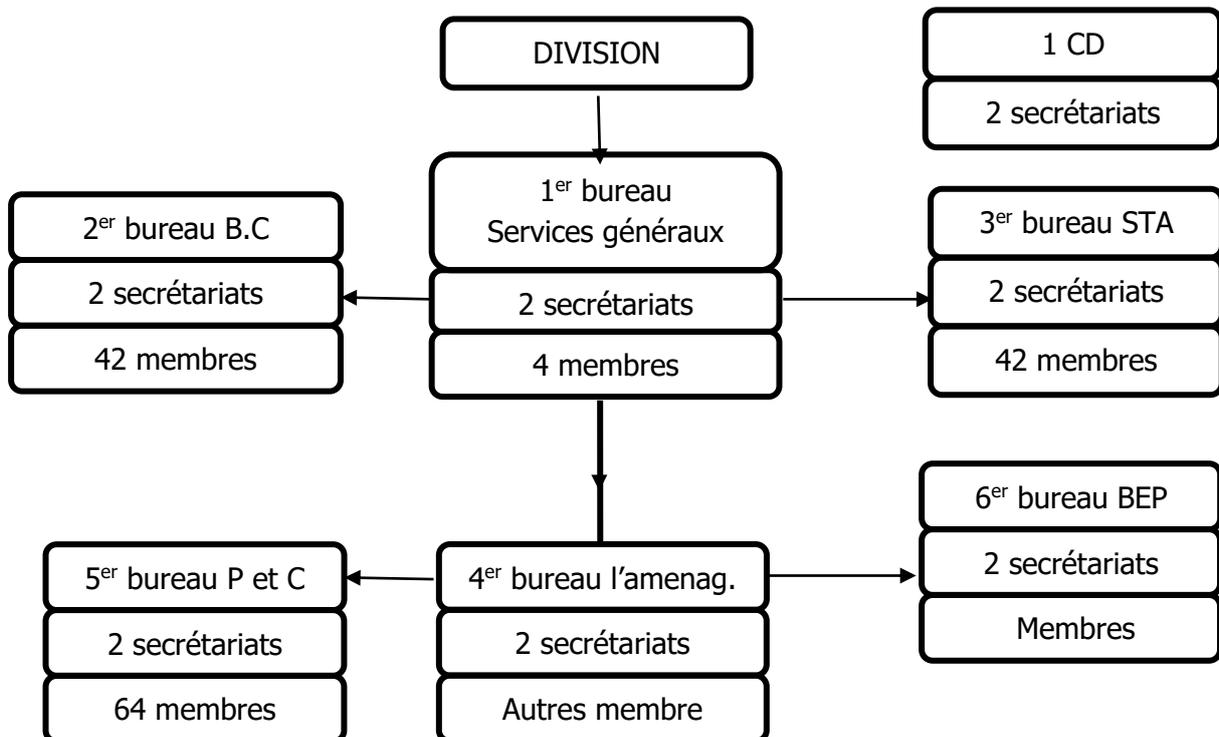
Cette division fut créée par le décret-loi du 08 juillet 1970 et placée sous l'autorité du Ministère des Travaux Publics, avec comme buts principaux :

- La réhabilitation de routes, de toutes les infrastructures et des équipements et matériels de bureaux de l'Etat ;
- La construction des bâtiments et l'assurance de transport des fonctionnaires de l'Etat.

Au niveau Provincial, le Chef de Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics assure la supervision de tous les bureaux, à savoir :

1. Bureau des Services Généraux
2. Bureau des Bâtiment Civils
3. Bureau des Transports Administratifs
4. Bureau d'Aménagement du Territoire (devenu une division)
5. Bureau de Pont et Chaussé
6. Bureau d'Etude et de Planification

II.1.2.6. Organigramme de la Division Provinciale des Infrastructures, Travaux Publics



Source : Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo (Services Généraux).

II.2. CADRE METHODOLOGIQUE DU TRAVAIL

II.2.1. De la méthodologie

Selon J. TEZENAS¹, la méthodologie est une science des méthodes, ou la partie de la logique qui traite des méthodes dans les divers ordres des connaissances ». ² Pour M. GRAWITZ³, quant à lui, définit la méthodologie comme « un ensemble d'opérations intellectuelles et scientifiques par lesquelles une discipline cherche à atteindre la vérité ».

Nous pouvons donc dire que, la méthodologie est l'étude des méthodes et techniques ou la manière de procéder en vue d'atteindre un objectif poursuivi.

II.2.2. De la méthode

M. GRAWITZ définit la méthode comme une démarche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité recherchée.⁴

Selon le dictionnaire ROBERT, la méthode est l'ensemble des moyens raisonnés suivis pour arriver à un but ou un ensemble des démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité.⁵

J.L. LOUBET DEL BAYLE quant à lui définit la méthode comme « un ensemble d'opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée ».⁶

En prenant en considération les différentes définitions de méthodes ci-haut, nous disons que la méthode d'une recherche est l'ensemble des opérations intellectuelles permettant et facilitant de comprendre d'analyser et d'expliquer la réalité étudiée. Il ressort que, la méthode désigne une démarche logique, indépendante du contenu particulier de la recherche et qualifie de processus et de formes de perception et également de raisonnement destinés à rendre intelligible la réalité à apprendre.

II.2.3. De la population

Pour M. GRAWITZ, la population comme « un ensemble d'individus dont les échantillons sont choisis étant donné qu'ils possèdent tous une même propriété et également qu'ils sont de la même nature. Il s'agit d'un ensemble de personnes classées selon un critère donné, par exemple, l'ethnie, situation sociale, situation naturelle,... comme un ensemble d'objet (population, animaux, des plantes, des pièces de fabrications....).⁷

De notre part, la population d'étude est l'ensemble d'individus qui ont de caractéristiques précises en relation avec les objectifs d'étude. Pour ce qui concerne cette étude, les agents de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo œuvrant à Kisangani rémunérés par la Fonction Publique ont constitué la population d'étude auprès de laquelle nous avons tiré notre échantillon.

II.2.4. De l'échantillon d'étude

La volonté d'extraire un échantillon tient au souci de rendre opérationnelle la recherche, surtout lorsqu'il s'avère difficile de travailler avec l'ensemble de la population concernée au regard des certaines difficultés liées à son étendue, aux temps, aux conditions matérielles, financières et autres.⁸

Considérant que analyser tous les éléments d'une population d'étude est une tâche difficile, il est recommandé de constituer un échantillon qui représente les caractéristiques de l'ensemble de l'univers d'étude dont les résultats sont susceptibles d'être généralisés. Dans cette optique, il est difficile, voire même impossible

¹ J. TEZENAS, *Dictionnaire de l'organisation et de gestion*, Editions des organisations, Paris, 1971, p.145

² Idem.

³ M. GRAWITZ, *Méthode en science sociale*, Dalloz, Paris, 1972, p.13.

⁴ M. GRAWITZ, *Op.cit.*

⁵ Dictionnaire ROBERT, 2008, p.1586.

⁶ J.L. LOUBET DEL BAYLE, L'Harmattan, Paris, 2000, p.15.

⁷ M. GRAWITZ, *Op. cit.*, p.74.

⁸ J. ISEGE, *Méthodes recherche en Sciences Commerciales*, cours inédit, L1 SCA/ISP-KIS, 2018-2019.

de pratiquer l'observation sur la totalité de cette population. La plupart des enquêtes sont donc réalisées sur un certain nombre seulement d'unités qui constituent alors un échantillon d'étude.¹

Pour G. De LANDESHEERE, échantillonner c'est « choisir un nombre limité d'individus, d'offrir d'évènement dont l'observation permet de tirer la conclusion applicable à la population entière (univers) à l'intérieure de laquelle le choix a été fait ou porté ».²

D'après J.L. LOUBET DEL BAYLE, l'échantillon de la partie de l'univers qui sera effectivement étudié et qui permettra, par extrapolation de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers » c'est-à-dire une partie de la population destinée a été étudiée par un sondage.³

R. MUCCHIELLI quant à lui, définit l'échantillon comme « une partie de la quantité permettant son appréciation, de connaître la totalité de la chose, l'échantillon est également l'ensemble des éléments à propos desquels on a effectivement recueilli les données ».⁴

De tout ce qui précède, nous pouvons déduire que l'échantillon est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra par extrapolation, de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers.

Pour cela notre échantillon est constitué de 50 sujets retenus parmi les agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics, payés régulièrement par le Ministère de la Fonction Publique qui ont effectivement répondu à notre questionnaire d'enquête. Cet échantillon est aléatoire.

II.2.5. Technique de collecte des données

Pour J. ISEGE, « tout chercheur qui s'intéresse aux faits sociaux est toujours frappé par la multiplicité des instruments pour la collecte des données ». Il est évident que chaque technique soit choisie en fonction du domaine de recherche et du but que l'on poursuit. Parmi les différentes techniques utilisées pour la récolte des données sur terrains, nous nous sommes intéressé à la technique documentaire et au questionnaire d'enquête.⁵

Dans la collecte de nos données, le questionnaire d'enquête est l'instrument qui nous a permis de recueillir les informations relatives à nos différentes préoccupations ; notamment les opinions de nos enquêtés sur la couverture des charges de consommation au sein de leurs ménages.

II.2.6. Technique de dépouillement et traitement des données

Pour le dépouillement tout comme le traitement de nos données, nous avons recouru à la statistique. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le dépouillement de nos protocoles d'enquête, les réponses de nos enquêtés (ou opinions) ont été présentées dans différents tableaux ; et dont le traitement a nécessité le calcul des pourcentages ou fréquences relatives à l'aide de la formule suivante $Pourcentage = \frac{f}{N} \times 100$, dans laquelle f est la fréquence, et N le nombre total d'observations.⁶

CHAPITRE TROISIEME PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Dans ce chapitre consacré aux résultats de notre recherche, les tableaux qui suivent comprennent les réponses fournies par nos enquêtés à chacune des préoccupations soulevées au niveau de la problématique de ce travail. Précédés par sexe et par ancienneté.

¹ *Idem.*

² G. DE LANASHEERE, *Introduction à la recherche en éducation*, Armand colin Paris, 1972, p.183.

³ J.L. LOUBET DEL BAYLE, Op. cit, p.61.

⁴ R. MUCCHIELLI, *Questionnaire de l'enquête psychologique*, ESF, Paris, p.16.

⁵ J. ISEGE, *Méthodes de recherche en Sciences Commerciales*, cours inédit, L1 sca/ISP/KIS, 2016-2017.

⁶ ANDERSON, SWEENEY, WILLIAMS, *Statistique pour l'économie et la gestion*, 2^e édition, De Boeck, Bruxelles, 2007, p.47.

Les résultats issus du dépouillement de nos protocoles d'enquête sont exprimés en termes de pourcentages par rapport à l'effectif total des sujets qui nous ont retournés leurs protocoles d'enquête avec réponses. Ils sont présentés selon le sexe et selon l'ancienneté de nos enquêtés au service.

L'analyse et l'interprétation de nos résultats ont permis, non seulement de fournir des réponses appropriées aux questions posées, mais aussi de confirmer ou d'infirmer les hypothèses correspondantes.

III.1. PRESENTATION DES DONNEES

A travers cette section, nous présentons les effectifs de nos enquêtés selon le sexe et l'ancienneté.

III.1.2. Effectifs des enquêtés selon le sexe

Tableau n°3. Répartition des effectifs des enquêtés selon leur sexes

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	47	94
Féminin	3	6
Total	50	100

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des données présentées au tableau n°3, nous constatons que 50 sujets ont répondu à notre questionnaire d'enquête, parmi lesquels 47 sont de sexe masculin, soit 94% ; et 3 sont de sexe féminin soit de sexe féminin, soit 6%.

III.1.3. Effectifs des enquêtés selon l'ancienneté

Tableau n°4. Répartition des effectifs des enquêtés selon leur ancienneté

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	1	2
De 11 à 15 ans	7	14
De 15 ans et plus	42	84
Total	50	100

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Les données présentées au tableau n°4 révèlent que parmi les 50 sujets qui ont répondu à notre questionnaire d'enquête, aucun n'a l'ancienneté au service variant de 1 à 5 ans, soit 0% ; 1 a l'ancienneté variant de 6 à 10 ans, soit 2% ; 7 ont l'ancienneté variant de 11 à 15 ans, soit 14% et 42 ont l'ancienneté variant de 15 ans et plus, soit 84%.

III.2. PRESENTATION DES RESULTATS

III.2.1. Résultats selon le sexe

III.2.1.1. Résultats relatifs à la couverture des dépenses de consommation en y affectant la totalité de revenu

Tableau n°5. Réponses de nos enquêtés selon le sexe à la question numéro 1

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	5	10
Féminin	0	0
Total	50	10

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort du tableau n°5 que 5 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels. Ils sont tous de sexe masculin et représentent 10% de nos enquêtés. Les 45 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 90%.

III.2.1.2. Résultats relatifs à la couverture des dépenses de consommation en y affectant une partie du revenu

Tableau n°6. Réponses de nos enquêtés selon le sexe à la question numéro 2

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	3	6
Féminin	0	0
Total	50	6

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des résultats présentés au tableau n°6, nous constatons que 3 sujets seulement ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant une partie de leurs revenus, l'autre partie étant épargnée. Ils sont tous de sexe masculin et représentent 6% de nos enquêtés. Les 47 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 94%.

III.2.1.3. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les emprunts auprès des cambistes (banque Lambert), remboursables aux taux d'intérêts variant entre 30% et 50%

Tableau n°7. Réponses de nos enquêtés selon le à la question numéro 3

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	12	24
Féminin	0	0
Total	50	24

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Les résultats présentés au tableau n°7 montrent que 12 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les emprunts auprès des cambistes, remboursables avec intérêts aux taux variant entre 30% et 50%. Ils sont tous de sexe masculin et représentent 24% de nos enquêtés. Les 26 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 76%.

III.2.1.4. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts

Tableau n°8. Réponses de nos enquêtés selon le à la question numéro 4

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	13	26
Féminin	1	2
Total	50	28

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des résultats présentés au tableau n°8, il ressort que 14 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts. Ils représentent 28% de nos enquêtés ; parmi lesquels 13 sont de sexe masculin, soit 26% de nos enquêtés et 1 de sexe féminin, soit 2% de nos enquêtés. Les 36 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 90%.

III.2.1.5. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les transferts divers effectués en votre faveur par les enfants et/ou certains membres de la famille

Tableau n°9. Réponses de nos enquêtés selon le sexe à la question numéro 5

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	21	42
Féminin	3	6
Total	50	48

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des résultats présentés au tableau n°9, il ressort que 24 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les transferts divers effectués en leur faveur par les enfants et/ou certains membres de la famille. Ils représentent 48% de nos enquêtés ; parmi lesquels 21 sont de sexe masculin, soit 42% de nos enquêtés et 3 de sexe féminin, soit 6% de nos enquêtés. Les 26 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 52%.

III.2.1.6. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage

Tableau n°10. Réponses de nos enquêtés selon le sexe à la question numéro 6

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	23	46
Féminin	2	4
Total	50	50

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des résultats présentés au tableau n°10, nous constatons que 25 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage. Ils représentent 50% de nos enquêtés ; parmi lesquels 23 sont de sexe masculin, soit 46% de nos enquêtés et 2 de sexe féminin, soit 4% de nos enquêtés. Les 25 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 50%.

III.2.1.7. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents et fonctionnaires

Tableau n°11. Réponses de nos enquêtés selon le à la question numéro 7

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	29	58
Féminin	2	4
Total	50	62

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Les résultats présentés au tableau n°11 nous montrent que 31 sujets ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents et fonctionnaires. Ils représentent 62% de nos enquêtés ; parmi lesquels 29 sont de sexe masculin, soit 58% de nos enquêtés et 2 de sexe féminin, soit 4% de nos enquêtés. Les 19 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 38%.

III.2.2. Résultats selon l'ancienneté

III.2.2.1. Résultats relatifs à la couverture des dépenses de consommation en y affectant la totalité de revenu

Tableau n°12. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°1

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	0	0
De 15 ans et plus	5	10
Total	50	10

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort des résultats présentés au tableau n°12 que les 5 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus. Ils représentent 10% de nos enquêtés. Les 45 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 90%.

III.2.2.2. Résultats relatifs à la couverture des dépenses de consommation en y affectant une partie du revenu

Tableau n°13. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°2

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	1	2
De 15 ans et plus	2	4
Total	50	6

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Des résultats présentés au tableau n°13, nous constatons que les 3 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant une partie de leurs revenus mensuels et en épargnant l'autre représentent 6% de nos enquêtés ; parmi lesquels 1 sujet a l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 2% et 2 sujets ont l'ancienneté variant de 15 ans et plus, soit 4%. Les 47 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 94%.

III.2.2.3. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les emprunts auprès de créanciers (banque Lambert), remboursables avec intérêts

Tableau n°14. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°3

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	3	6
De 15 ans et plus	9	18
Total	50	24

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort des résultats présentés au tableau n°14 que les 12 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les emprunts auprès de créanciers, remboursables avec intérêts représentent 24% de nos enquêtés ; parmi lesquels 3 ont l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 6% et 9 ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus, soit 18%. Les 38 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 76%.

III.2.2.4. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts

Tableau n°15. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°4

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	0	0
De 15 ans et plus	14	28
Total	50	28

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

En observant les résultats présentés au tableau n°15, nous constatons que les 14 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts représentent 28% de nos enquêtés, tous ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus. Les 36 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 72%.

III.2.2.5. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les transferts divers effectués en votre faveur par les enfants et/ou certains membres de la famille

Tableau n°16. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°5

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	0	0
De 15 ans et plus	24	48
Total	50	48

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort des résultats présentés au tableau n°16 que les 24 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les transferts divers effectués en leur faveur par les enfants et/ou certains membres de la famille représentent 48% de nos enquêtés, tous ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus. Les 26 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 52%.

III.2.2.6. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage

Tableau n°17. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°6

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	1	2
De 11 à 15 ans	4	8
De 15 ans et plus	19	38
Total	50	48

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort des résultats présentés au tableau n°17 que les 24 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage représentent 48% de nos enquêtés ; parmi lesquels 1 a l'ancienneté au service variant de 6 à 10 ans, soit 2% ; 4 ont l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 8% et 19 ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus, soit 38%. Les 26 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 52%.

III.2.2.7. Résultats relatifs en y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents ou cadres

Tableau n°18. Réponses de nos enquêtés selon l'ancienneté à la question n°7

Ancienneté	Effectif	Pourcentage
De 1 à 5 ans	0	0
De 6 à 10 ans	0	0
De 11 à 15 ans	4	8
De 15 ans et plus	27	54
Total	50	62

Source : Nos protocoles d'enquête et nos propres calculs.

Il ressort des résultats présentés au tableau n°18 que les 31 sujets qui ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels, complétée par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents et fonctionnaires représentent 62% de nos enquêtés ; parmi lesquels 4 ont l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 8% et 27 ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus, soit 54%. Les 19 sujets qui ne sont pas de cette opinion représentent 38%.

CONCLUSION

Le souci de vouloir comprendre les mécanismes par auxquels les agents et fonctionnaires de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics en Province de la Tshopo, précisément ceux œuvrant à Kisangani recourent pour parvenir à couvrir l'entièreté des dépenses de consommation au sein de leur ménages a fait que nous puissions porter notre choix sur le thème : Problématique de la couverture des charges de consommation au sein des ménages des Agents et Fonctionnaires de l'Etat en Province de la Tshopo, cas de la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics, précisément à Kisangani. L'objectif principal étant d'identifier parmi les différents mécanismes de couverture des charges de consommation au sein des ménages, lequel intéresse la majorité de nos enquêtés.

Pour y parvenir, nous nous sommes fixé les objectifs ci-après, consistant à vérifier si parmi nos enquêtés :

- 1) Certains parviennent à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant uniquement la totalité de leurs revenus mensuels.
- 2) Certains parviennent à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant seulement une partie de leurs revenus mensuels, l'autre partie étant réservée à l'épargne.
- 3) Certains ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels sans recourir à d'autres sources de financement, dans le souci d'identifier la principale.

C'est ainsi qu'aux hypothèses formulées au niveau de l'introduction, les résultats issus du dépouillement de notre questionnaire d'enquête ont révélé ce qui suit :

- 1) 5 sujets de sexe masculin, représentant 10% de nos enquêtés ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels. Ils ont tous l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus.
- 2) 3 sujets de sexe masculin, représentant 6% de nos enquêtés ont répondu qu'ils couvrent entièrement les dépenses de consommation au sein de leurs ménages en y affectant une partie de leurs revenus et en épargnant l'autre ; parmi les quels 1 a une ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 2% des sujets enquêtés et 2 dont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus, soit 4%.
- 3) Pour ceux qui ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses de consommation en y affectant la totalité de leurs revenus mensuels sans recourir à d'autres sources :
 - a) 12 sujets de sexe masculin, représentant 24% de nos enquêtés ont répondu qu'ils complètent leurs revenus mensuels par les emprunts auprès des créanciers, remboursables avec intérêts ; parmi lesquels 3 ont l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 6% et 9 ont l'ancienneté au service variant de 15 ans et plus, soit 18%.
 - b) 14 sujets représentant 28% de nos enquêtés ont répondu qu'ils complètent leurs revenus mensuels par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts. 13 sujets parmi les 14 sont de sexe masculin, soit 26% des sujets enquêtés et 1 est de sexe féminin soit 2% des sujets enquêtés. Ils ont tous l'ancienneté variant de 15 ans et plus.
 - c) 24 sujets représentant 48% de nos enquêtés ont répondu qu'ils complètent leurs revenus mensuels par transferts divers effectués en leur faveur par les enfants et/ou certains membres de la famille. 21 parmi les 24 sont de sexe masculin, soit 42% de nos enquêtés et 3 sont de sexe féminin, soit 6% de nos enquêtés. Tous ont l'ancienneté variant de 15 ans et plus.
 - d) 25 sujets représentant 50% de nos enquêtés ont répondu qu'ils complètent leurs revenus mensuels par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage ; parmi lesquels 23 sujets sont de sexe, soit 46% de nos enquêtés et 2 sujets sont de sexe féminin, soit 4% de nos enquêtés. En plus, 1 sujet a une ancienneté au service variant de 6 à 10 ans, soit 2% ; 4 sujets ont l'ancienneté au service variant de 11 à 15 ans, soit 8% et 19 sujets ont l'ancienneté variant de 15 ans et plus, soit 38%.
 - e) 31 sujets représentant 62% de nos enquêtés ont répondu qu'ils complètent leurs revenus mensuels par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre Agents et Fonctionnaires ; parmi lesquels 29 sujets sont de sexe masculin, soit 58% et 2 sujets sont de sexe féminin, soit 4%.

De ces résultats, il s'observe que toutes les sources de revenus proposées dans nos hypothèses ont intéressé nos enquêtés pour compléter leur revenus mensuels dans la couverture des dépenses de consommation, mais à des pourcentages différents.

Comparativement aux autres sources proposées, nous constatons que les tontines intéressent la majorité de nos enquêtés (31 sujets parmi les 50, soit 62%), et que les emprunts auprès des cambistes, remboursables aux taux d'intérêts variant de 30% à 50% n'intéressent que 24%. Ce constat infirme l'hypothèse principale de cette recherche, selon laquelle la majorité de nos enquêtés affecteraient la totalité de leurs revenus mensuels, complétés les emprunts auprès des cambistes, remboursables aux taux d'intérêts variant de 30% à 50% afin de couvrir complètement leurs dépenses de consommation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. OUVRAGES

- ANDERSON, SWEENEY, WILLIAMS, *Statistique pour l'économie et la gestion*, 2^e édition, De Boeck, Bruxelles,
- BEITONE, A. et al., *Dictionnaire des sciences économiques*, 4^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 2013.
- BRENOND, J. et GELEDAN HATIER, A., *Dictionnaire économique et social*,
- DE LANASHEERE, G., *Introduction à la recherche en éducation*, Armand colin Paris, 1972.
- GRAWITZ, M., *Méthode en science sociale*, Dalloz, Paris, 1972.
- MUCCHIELLI, R., *Questionnaire de l'enquête psychologique*, ESF, Paris.
- KEYNES, J.M., *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Trad. Française, Paris : La petite bibliothèque PAYOT, 1971.
- LOUBET DEL BAYLE, J.L., *Méthodes de recherche en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- MANKIW, G. *Macro économie*, 5^{ème} éd, De Boeck, Bruxelles, 2010.
- TEZENAS, J., *Dictionnaire de l'organisation et de gestion*, Editions des Organisations, Paris, 1971.
- VELLIEU, P., *Macroéconomie (Consommation et épargne)*, la Découverte, Paris, 2002.

B. COURS, MEMOIRES ET TFC

- ABIBU SAKAPELA, *système administratifs comparés*, cours inédit, L2 SCA/ISP.KIS, 2019-2020.
- BOLITO, R., *Comptabilité nationale*, cours inédit, G3 de la FSEG, UNIKIS, 2016-2017.
- BOLITO, R., *Economie politique I*, cours inédit, G1 de la FSEG, UNIKIS, 2014-2015.
- ISEGE SHINDANO, J., *Macroéconomie*, cours inédit, L2 SCA, ISP/KIS, Kisangani, 2018-2019.
- ISEGE, J., *Comptabilité nationale*, cours inédit, G3 SCA/ISP.KIS, 2016-2017.
- ISEGE, J., *Méthodes recherche en Sciences Commerciales*, cours inédit, L1 SCA/ISP-KIS, 2018-2019.
- BAMUME, M., *Problématique de la mise en application des notions budgétaires dans la gestion des ressources financières au sein des ménages, cas des agents de la Division Provinciale des Finances à Kisangani*, TFC inédit, G3 SCA, ISP-KIS, 2018-2019.
- NZOMBO LIKATU, *Affectation entre la consommation et l'épargne de personnel de l'ONATRA/KISANGANI*, TFC inédit, UNIKIS, 2004.
- SAILE LIUNGA, *Analyse des dépenses de consommation ménagère dans la ville de Kisangani*, TFC inédit, UNIKIS.

C. DICTIONNAIRES

- Dictionnaire de poche Larousse 2012, p.709.
- Dictionnaire de poche Larousse 2019, p.226.
- Dictionnaire Larousse 2010, p.192.
- Dictionnaire Larousse 2012, p.646.
- Dictionnaire ROBERT, 2008, p.1586.

WEBOGRAPHIE

- <http://www.jobintree.com/dictionnaire/definition-revenu-257.html>

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Monsieur, Madame : Dans le cadre de notre recherche, nous vous prions de nous faciliter la tâche en encerclant l'assertion qui vous concerne parmi celles proposées ci-dessous. Nous vous garantissons alors le caractère discret des réponses que vous aurez à nous fournir.

N.B. Les agents et fonctionnaires œuvrant à la Division Provinciale des Infrastructures et Travaux Publics non mécanisés par la fonction Publique ne sont pas concernés par ce questionnaire d'enquête.

- Sexe : M ou F

- Ancienneté : De 1 à 5 ans, de 6 à 10 ans, de 11 à 15 ans, de 15 ans et plus

Questions : Les dépenses de consommation au sein de votre ménage sont-elles entièrement couvertes :

1. En y affectant la totalité de votre revenu mensuel ?
2. En y affectant une partie de votre revenu mensuel, l'autre partie étant réservée à l'épargne ?
3. En y affectant la totalité de votre revenu mensuels, complétée par les emprunts auprès des cambistes, remboursables avec intérêts aux taux variant de 30% à 50% (banque Lambert) ?
4. En y affectant la totalité de votre revenu mensuel, complétée par les emprunts auprès des gens de bonne volonté, remboursables sans intérêts ?
5. En y affectant la totalité de votre revenu mensuel, complétée par les transferts divers effectués en votre faveur régulièrement par les enfants et/ou certains membres de la famille pour vous soutenir ?
6. En y affectant la totalité de votre revenu, complétée par les gains tirés de quelques activités informelles génératrices des revenus exercées par certains membres du ménage ?
7. En y affectant la totalité de votre revenu mensuel, complétée par les ressources issues des tontines organisées au sein de la Division entre agents ou fonctionnaires ?